

Pôle Vie Locale - Réussite et Solidarité
- Projet Social

Direction des Affaires Culturelles et du
Patrimoine/Médiathèque

Réf. DB/

Affaire suivie par Dorothée BOURGEOIS,
Directrice de la Médiathèque

Reçu de la Sous-Préfecture
le 03/11/2022

Décision : 2022 - 361

Nomenclature : 8-9

**DÉCISION RELATIVE A LA SIGNATURE D'UN
CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIERS DE
DECOUVERTE ET DE CREATION D'UN
STORY BOARD SUR LE THEME DU
« CINEMA » POUR LE VINGT-SIXIEME
SALON DU LIVRE POLICIER DE LENS**

Le Maire de la Ville de LENS,
Président de la Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des
Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en
date du 25 mai 2020, décidant l'application
des dispositions prévues à l'article L.2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'arrêté n°2022-2812 du 26 septembre
2022 portant délégations à des Adjointes au
Maire,

Considérant que les ateliers de découverte et
de création d'un story board auront lieu du 7
novembre au 8 décembre 2022 pour des
classes de CM2, Sixième et IME

DÉCIDE

ARTICLE 1 – Il sera conclu et signé un contrat de prestation de service pour la mise en place d'ateliers de découverte et de création d'un story board, entre la ville de LENS et Monsieur Matthias CHMIELARCZYK, Graphiste domicilié 74, rue Pierre Mauroy 59790 Ronchin. Ces ateliers ont lieu du 7 novembre au 8 décembre 2022 dans le cadre des animations de la Vingt-sixième édition du Salon du Livre Policier.

ARTICLE 2 – Les dépenses sont inscrites au budget de l'exercice 2022, imputation 321 611.

ARTICLE 3 – la décision « fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville de Lens : www.villedelens.fr (Rubrique Actes Administratifs).

ARTICLE 4 – Le Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie, Pôle vie locale-Réussite et solidarité-Projet social et Monsieur le Comptable Public, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville, le 02/11/2022

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué à la Culture



Helene CORRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Helene CORRE", written over a horizontal line.